

Projet pour la croissance française Premier plan d'action sur le pouvoir d'achat

Notre commission a décidé d'agir en priorité sur le pouvoir d'achat en France, facteur clé de la croissance.

Comment ?

En s'attaquant frontalement à la réduction des prix de consommation courante et au coût du logement grâce à une augmentation significative de l'offre.

Nous vous présentons donc aujourd'hui un plan d'action, concret et pragmatique.

L'autre dimension du pouvoir d'achat qui est celle des revenus sera traitée dans le cadre du plan d'action consacré au marché du travail.

La quasi totalité de ces mesures n'aura pas d'impact sur le budget de l'Etat.

A. Les actions préconisées

Créer	Améliorer	Supprimer
Une bourse Internet du logement social	Le statut des organismes économiques de producteurs (fiscalité, financement, formation)	Les lois Galland, Royer, Raffarin
10 villes du futur de 50 000 habitants chacune à la pointe des technologies et de l'environnement : les Ecopolis	La diversité des enseignes sur les zones de chalandise	Les marges arrière
500 000 logements par an	Les plans d'urbanisme pour garantir la pérennité du commerce de centre ville	L'autorisation préalable des équipements commerciaux, hôtels, cinémas
Paiement à 30 jours des PME par les grands distributeurs	La gouvernance des organismes HLM	L'interdiction de la vente à perte
Une Autorité indépendante et unique de la concurrence	Le soutien financier aux commerces de détail grâce au FISAC (Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce) et aux producteurs indépendants	La réglementation limitant les soldes
Des actions de groupe de consommateurs	Les procédures de récupération du foncier disponible	Les droits de mutation lors des achats immobiliers
	La qualité de l'urbanisme	
	Les mécanismes d'incitation et d'obligation de construction de logements socialement mixtes	
	Les modes d'accès à la propriété pour les plus modestes	
	Les contrats de location pour les rendre plus flexibles	
	Le règlement des contentieux de loyers	

B. Les bénéfices attendus de ce premier plan d'action sur le pouvoir d'achat

L'ensemble de ces actions aura pour conséquence de diminuer le coût de la vie en France.

Les consommateurs pourront bénéficier pleinement de la liberté de négociation entre distributeurs et fournisseurs. Ils pourront profiter de tous les avantages induits par une meilleure concurrence sans en subir les excès ; leurs intérêts seront mieux défendus par une Autorité indépendante ; leur capacité à se défendre collectivement sera renforcée, pour que la libre concurrence ne s'apparente pas à la loi de la jungle.

De nouveaux commerces et de nouveaux concepts de distribution se développeront, créant ainsi **plusieurs centaines de milliers d'emplois et une croissance significative de l'activité économique** (représentant environ **0,8 point de PIB**).

L'activité des fournisseurs indépendants sera sécurisée, leur trésorerie sera améliorée et les commerces de détail et de proximité pourront rester dans les centres villes et dans les campagnes.

D'ici cinq ans, pas moins de **trois millions de logements de qualité seront construits**. Il sera plus facile pour les revenus modestes de trouver à se loger à des loyers abordables.

Les propriétaires auront moins de raison d'hésiter avant de louer leurs biens immobiliers. L'accès à la propriété, en particulier pour ceux qui ont le moins de garanties à offrir, sera facilité. Il sera plus simple de vendre et acheter un bien, rendant ainsi chacun plus mobile et apte à saisir les opportunités qui lui sont offertes.